Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 4, N°01, 30 Juillet 2025, pp.133-140
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

La pérennisation des traditions orales en Afrique à l'aune de l'intelligence artificielle[1]

Christian Kouadio Yao
fiessou2@gmail.com
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Reçu :27/06/2025 Acceptation : 06/07/2025, Publication : 30/07/2025

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*

Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 0 %**

Résumé : L'Afrique a hérité de l'Égypte ancienne, des ressources scripturaires qui fondent les débuts de la civilisation de l'humanité. Malheureusement, cet héritage s'est progressivement perdu, avec la conquête d'Alexandre le Grand en 330 avant J.C, au profit de l'oralité. Ce qui a eu pour effet de reterritorialiser le berceau de la civilisation en Occident et d'appauvrir l'Afrique. Mais, aujourd'hui, la forte pénétration de l'IA en Afrique donne la possibilité au continent de se racheter de ses errances à partir de la numérisation de son patrimoine culturel oral afin de le vulgariser, le rentabiliser et surtout le pérenniser.

Mots clés : Culture, Intelligence artificielle, Parole, Tradition orale, Pérennisation

The perpetuation of oral traditions in Africa in the light of artificial intelligence

Abstract: Africa inherited from ancient Egypt, scriptural resources that founded the beginnings of the civilization of humanity. Unfortunately, this heritage was gradually lost, with the conquest of Alexander the Great in 330 BC, in favor of orality. This had the effect of reterritorializing the cradle of civilization in the West and impoverishing Africa. But, today, the strong penetration of AI in Africa gives the continent the possibility of redeeming itself from its wanderings by digitizing its oral cultural heritage in order to popularize it, make it profitable and above all perpetuate it.

Keywords: Culture, Artificial intelligence, Speech, Oral tradition, Sustainability

[1] Comment citer cet article : KOUADIO YAO C., (2025), « La pérennisation des traditions orales en Afrique à l'aune de l'intelligence artificielle », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°1, pp.133-140

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 4, N°01, 30 Juillet 2025, pp.133-140
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Introduction

L'Afrique est le berceau de l'écriture. L'Égypte ancienne l'atteste par l'originalité de ses reliques scripturaires. Cependant, n'ayant pas su tirer profit de ce savoir-faire, l'Afrique est, progressivement et paradoxalement, devenu le continent de l'oralité, laissant échapper sa chance de développement au profit de l'Occident qui a très vite compris l'importance de l'écriture. Les traditions de l'oralité ont certes aidé l'Afrique à se construire une identité culturelle appréciable sous les verbes habiles et succulents des griots et autres paroliers de talents. Mais dans le conflit entre l'oralité et le scripturaire, l'écriture a pris le pas sur l'oralité grâce à sa stratégie de pérennisation quasi infaillible, alors que la parole se perd facilement par sa volatilité.

Aujourd'hui, le numérique offre aux traditions de l'oralité une opportunité immense de conservation et de consolidation de la culture traditionnelle orale. Et, les pays africains, bien que pauvres et sous-développés pour la plupart, sont engagés dans la transition numérique, pour passer d'un modèle de développement classique à un autre modèle de développement, porté par la numérisation de l'économie, des ressources humaines, des systèmes de santé, etc. Ils tentent ainsi de profiter des avantages qu'offre la révolution numérique pour asseoir des politiques souveraines de développement. L'enjeu n'est pas de dresser les minorités culturelles les unes contre les autres, mais de permettre aux peuples africains de conserver leur âme et d'apporter à la diversité du monde, les éléments consolidés de leur tradition millénaire. Sous ce rapport, l'intelligence artificielle devient une aubaine pour le ressourcement et l'enrichissement de l'oralité. De ce fait, à quelle proportion l'intelligence artificielle peut-elle aider l'Afrique à dynamiser les assises de ses traditions orales ? Avec la numérisation, l'intelligence artificielle ne réduirait-elle pas le risque de volatilité des données culturelles orales ? Le but principal de cette communication est de montrer, à partir d'une approche historique et analytique basée sur des expériences empiriques, que l'avènement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la culture est une opportunité que l'Afrique doit saisir pour améliorer ses systèmes de conservation, de consolidation et de promotion de l'oralité en vue de se construire des traditions orales stables et favorables au développement. Aussi faudra-t-il montrer que des obstacles liés à la sacralité de certains rites de l'oralité et à l'identité culturelles sont à surmonter afin d'atteindre l'objectif souhaité.

1. Le mode classique de conservation des traditions orales

L'Afrique noire traditionnelle dispose d'une dense pluralité de traditions orales qui ont rythmé toutes les activités de développement personnel, social, économique et culturel des sociétés traditionnelles. Ces traditions sont majoritairement basées sur des contes, des légendes, des devinettes, des proverbes et autres paroles circonlocutoires dont les fonctions occupent une place de première importance dans la vie de la société en l'occurrence l'éducation, le règlement des conflits, l'organisation des activités socioéconomiques et culturelles. La parole étant l'élément fondamental qui construit et pérennise ces traditions orales, il convient de la manipuler avec la plus grande prudence pour éviter de la dévoyer. Cette responsabilité sociétale est le lot des paroliers et des griots.

1.1. Les paroliers et les griots

La parole est sacrée dans l'environnement structurel et traditionnel noir africain. Elle est garante de la bonne santé socioculturelle de la communauté et en assure la pérennisation à partir de leur enracinement dans tous les genres de la littérature orale. C'est pourquoi on ne prend pas la parole devant les aînés ou en public sans autorisation. Et même quand l'autorisation est accordée, on ne dit pas de proverbes, bien qu'à propos, devant des aînés ou devant la classe dirigeante (patriarche, chefferie, royauté) sans au préalable s'excuser. Quand, Samba Diakité, bien que seul avec sa plume, demande l'autorisation de prendre la parole, c'est parce qu'il se refuse de déroger à cette règle fondamentale. Dans le silence de sa demande, il est reconnaissant du prétendument accord et s'engage à ne aucunement travestir la fonction de la parole : « Merci de me donner la parole et de m'autoriser à échanger avec vous pour le poids des ides et la valeur des mots afin de permettre à notre monde d'aller de l'avant pour dissiper les maux. » (Diakité, 2018, p. 9).

Généralement, les porteurs de la parole noble ; celle qui diagnostique les maux de la société, qui les soigne et garde ses acquis pour la postérité, sont ceux qu'on appelle les paroliers et les griots. Les paroliers, selon les réalités traditionnelles, ne sont pas ceux de la modernité dont le rôle se résume à produire des textes chantés. Les paroliers des sociétés traditionnelles africaines sont des encyclopédies vivantes qui portent librement et de façon désintéressée, la responsabilité sacerdotale de la conservation et la pérennisation de l'histoire des communautés. Ils possèdent naturellement une grande mémoire des faits passés et savent restituer, avec aisance et fidélité, ces connaissances. Ils jouent le même rôle que les griots qui, quant à eux, sont membres de caste de poètes musiciens, dépositaires de la tradition orale. Dans les sociétés mandingues, les griots encore appelés "djéli" sont en effet les artisans du verbe à travers le pouvoir de la parole. Ils jouissent d'une grande liberté d'expression dans leurs opinions sans avoir à subir de représailles grâce au fait que toute fonction politique leur est interdite.

Le processus de conservation des traditions orales en Afrique n'est pas l'œuvre exclusive des paroliers et des griots ; il existe des gardiens privés voués à la persévération de propriétés culturelles qui relèvent de patrimoines de certaines familles importantes comme les familles royales.

1.2. Les propriétés familiales

Les sociétés traditionnelles africaines sont stratifiées selon des modèles d'organisation qui ne mettent en avant que la stabilité sociale. Chez les baoulé de Côte d'Ivoire par exemple, la communauté est structurée autour de trois groupements dont le cercle restreint des Agwa (la classe dirigeante constituée de nobles), les hommes libres (Ils sont pour la plupart les associés des nobles.) et les Akwa et les Kanga (les serviteurs venant de la classe des artisans, des paysans et autres). Les nobles sont les patriarches, les chefs de communauté et les rois. Ils confient généralement la sécurisation et la préservation de leurs patrimoines culturels soit à un membre de la famille ou à une tierce personne dont les compétences mémorielles, oratoires et de discrétion sont avérées ; car, « certaines (données culturelles) pourront se révéler particulièrement intimes » (Farchy, 2020, p. 43) et sacrées.

Effectivement, certaines données culturelles royales relèvent du domaine privé soit de la paternité de la couronne ou de la communauté. De plus, ces données peuvent, si elles sont divulguées sans être rationnées, entamer la sacralité et l'honorabilité de la royauté voire la cohésion de toute la communauté. C'est pourquoi le choix du gardien culturel des cours royales relève de la compétence et da la sagesse de la notabilité pour la plupart. Ces gardiens sont des individus intègres qui écoutent beaucoup et parlent peu. Leurs ventres sont des tombes. Ils ne se livrent que sur autorisation des dignitaires de la noblesse. C'est ce que reconnaît (Kouadio, 2012, p. 58) quand il menait ses investigations documentaires pour la rédaction de sa thèse sur les proverbes en pays baoulé. Il affirmait à cet effet que « les sources d'informations dignes de foi ne sont pas à portée de main, surtout que les Anciens, gardiens de la tradition, sont quelques moins prolixes, voire muets, sur certains sujets… ».

Les moyens de conservation des traditions orales employés par les sociétés traditionnelles africaines sur la base des compétences oratoires des paroliers, des griots et des forces mémorielles des gardiens des cours royales ont permis de nous transmettre les connaissances historiques des faits culturels de nos ancêtres. Cependant, le caractère fuyant et corruptible de la parole et la privatisation de certaines données culturelles ne nous ont-ils pas fait perdre plus que ce qu'on a gagné ?

2. Les insuffisances des modes de conservation classiques des traditions orales

Les compétences oratoires et mémorielles, avons-nous dit, étaient les seuls moyens de conservation des traditions orales. Or, ces moyens sont exposés à l'usure et au caractère anthropophagique du temps. Ce qui a pour effet de fragiliser le mode classique de conservation des traditions orale.

2.1. Le caractère fuyant et corruptible de la parole

La beauté de la parole réside dans la manipulation du verbe. Dans la *griotique*, concept forgé par Niangoranh Porquet[2], la parole n'a de sens que lorsqu'elle est manipulée avec art. Tout porte à croire que la beauté artistique que revêt la jonglerie des mots est d'un pas au-dessus du message à transmettre. Pourtant, le message à transmettre est aussi important que l'art oratoire. Ce message est si important qu'il assure la conservation et la pérennisation des données de culture dont il est le porteur. Malheureusement, la parole est fuyante, volatile et corruptible de par

[2] Niangoranh Porquet est un dramaturge, comédien et acteur de cinéma ivoirien.

l'incommensurabilité de sa transmission entre le principal porteur (le vieillard) et ceux qui en héritent. Tout ne se manifeste que par l'oralité ; or, ce qui n'exclue pas la possibilité de corruption de la parole car comme le dit l'adage, "Traduire, c'est trahir."

De plus, certains facteurs naturels comme la maladie et la mort peuvent causer la rupture de la chaîne de transmission. Quand le sage de Bandiagara Amadou Hampâté Bâ compare le vieillard à une bibliothèque et qu'il pense que lorsque la mort survient, c'est une bibliothèque qui brûle, il veut simplement déplorer le mode oral de conservation peu assuré des traditions de l'Afrique noire ancienne. Beaucoup de bibliothèques ont brûlé en Afrique noire, emportant avec elles, une énorme quantité de leçons de vie que procurent les genres littéraires de la tradition orale comme le conte et la légende. La conséquence est, aujourd'hui, manifeste, constate (Koné 2022, p. 7) : « Ces récits sont en général des contes et légendes dont la fonction sociale se tisse sous le verbe habile et succulent des griots et autres conteurs pour divertir, pérenniser l'histoire des cultures traditionnelles africaines et promouvoir les bonnes mœurs. Malheureusement, ces contes et légendes tendent à se perdent, depuis les années 60, dans les artifices de la modernité ».

On pouvait se contenter du peu à gagner de la parole fuyante et corruptible. Mais, la parole n'est parfois pas libérée ; parce que certains domaines culturels sont malheureusement privatisés de par leur caractère sacré.

2.2. La privatisation du domaine culturel

Certaines données culturelles, avons-nous dit, sont intimes et sacré de par le domaine privé dont ils relèvent. Elles ne sont, en conséquence, pas à la portée de tous et sont strictement gardées par des personnes de probité quasi irréprochable. Ces gardiens qui ont généralement la charge de protéger les richesses culturelles des nobles y donnent de tout leur être et parfois au prix de pactes de sang pour garantir la sécurisation et l'intégrité de leur objet de travail. Les nobles qui emploient ces gardiens en sont généralement ravis, mais ils ne se rendent pas compte de la problématique réelle de la préservation et la pérennisation de leurs patrimoines culturels. En effet, ces gardiens sont relativement des vieillards qui ont acquis l'expérience de la bouche cousue ; ce qui est un atout vraisemblablement important pour la réalisation de la tâche qui leur est dévolue. Cependant, vieillir, c'est subir progressivement l'effritement des capacités physiques et cognitives ; c'est aussi se rapprocher de la mort. Quand un vieillard qui détient tout le trésor culturel d'une royauté meurt, il emporte avec lui tout son savoir, son savoir-faire et son savoir-être. C'est pourquoi Amadou Hampâté Bâ parle de bibliothèque qui brûle. (Kouadio, 2012, p. 429) s'insurge contre cette manière de faire et propose que « pour que la disparition des Vieux ne compromette par leur existence et n'altère pas leur beauté, il est urgent que l'on songe à assurer la sécurité des proverbes en les consignant dans des ouvrages et des études. »

C'est déplorable que de confier tout le patrimoine culturel d'une famille voire d'une communauté à une personne au prétexte qu'une quelconque intimité sacrée est à préserver. L'égoïsme que sous-tend le prétexte de la préservation de certains domaines culturels privés met à mal la pérennisation de nos traditions orales. Il convient, en plus d'adopter la méthode scripturaire, de considérer l'intelligence artificielle (IA) comme une alternative à la conservation pérenne des traditions orales.

3. L'IA comme alternative à la conservation pérenne des traditions orales

Nous sommes de plain-pied dans le siècle du numérique ! Le XXI^{e} siècle est en effet celui au cours duquel le virtuel intègre l'essence du numérique et impose, dans sa démarche, une réalité qui oriente les actions de l'homme par une intelligence simplifiée qui défie la lenteur des opérations cognitives du cerveau. Le pragmatisme du jeu computationnel est sorti du modèle primitif de l'intelligence naturelle pour seconder l'homme dans des tâches spécifiques de plus en plus complexes dans tous les domaines d'activité. Plus qu'une évolution, il s'agit d'une véritable révolution dans laquelle, désormais, « les technologies numériques dictent le tempo de nos existences, elles donnent le rythme à l'époque » (Sadin, 2018, p. 18). C'est pourquoi, l'IA peut aider à matérialiser les traditions orales africaines à partir de collecte de données, afin de les rentabiliser et vulgariser.

3.1. La collecte des données culturelles

L'IA a fait la preuve de son efficacité dans bien de domaines où l'intelligence incarnée est automatisée et autonomisée par l'apprentissage profond des machines. Le domaine de la culture a connu une grande expansion après que L'UNESCO s'est intéressé de près à l'industrie culturelle dans ses rapports avec l'IA en 2018 à travers le prisme de la diversité des expressions culturelles. Cette initiative s'est renforcée en 2019 avec une série de rencontres organisées par l'OIF sur les opportunités de l'IA pour le secteur des industries culturelles et créatives. Aujourd'hui, la culture s'est approprié les machines intelligentes pour faciliter et performer la création artistique. Le secteur musical a plus bénéficié des prouesses de l'IA à travers les instruments de musique automatisés dont la capacité de création et de combinaisons de notes surplombe les performances humaines de par l'infinie dimension du plurielle qui les rend agréables à l'écoute.

De par ses prouesses, l'IA est une opportunité que doit saisir les Africains pour ressourcer, restructurer et pérenniser leurs traditions orales. Il convient pour cela de collecter les éléments culturels et en faire des données numériques consultables sur internet. Qu'est-ce donc une donnée numérique ? Selon (Farchy, 10) « *une donnée est une description élémentaire d'une réalité ou encore un élément d'information ayant un sens pour celui qui la produit.* » Au regard de sa définition, les données ne devraient pas être difficile à constituer si les Agwa lèvent le pied sur certaines informations prétendument secrètes. En plus, Les contes, les proverbes, les devinettes, les légendes, les tribunaux à palabres que constituent les démembrements de la tradition orale peuvent facilement être l'objet d'un travail minutieux de collecte. Il suffit de l'appui des volontés politiques pour permettre aux universitaires de réaliser ce travail scientifique. Ce qui faciliterait l'hébergement de ces données culturelles dans les bases *big data* pour les rendre le plus pérenne possible. Cette possibilité en ajouterait à leur vulgarisation et rentabilisation.

3.2. Vulgarisation et rentabilisation des données culturelles orales

Le monde entier est aujourd'hui sujet d'importants bouleversements sociétaux depuis la crise sanitaire de la covid 19 jusqu'au conflit géopolitique mondial qui oppose la Russie à l'Ukraine. Ce conflit qui oppose, par ricochet, les grandes puissances tend à renverser les piliers de l'ordre mondial établi depuis la fin de la deuxième guerre mondiale pour en proposer de nouveaux paradigmes. Ce qui a pour

effet de tout remettre en construction transitoire. L'Afrique vit ces bouleversements tant sur les plans politique, économique, écologique que culturel. Ainsi, elle a tout à gagner en se repositionnant sur la scène internationale avec l'intelligence artificielle qui lui offre ouvertement l'opportunité de racheter sa culture de l'errance du passé et la possibilité d'une visibilité sur internet que (Farchy, 2020, p. 178) traite d'« enjeu crucial » dans le développement de tous les peuples à l'ère du numérique. Une visibilité qui permettra d'aller au cœur de la diversité culturelle d'un continent riche en connaissances, en savoir-être et en savoir-faire. Ce serait l'occasion pour une Afrique plurielle qui se découvre, d'être à la mesure des grands rendez-vous mondiaux de partage de connaissances et de compétences. Ne serait-ce pas une occasion supplémentaire pour ce continent défraichi par les crises en tous genres de prouver une fois de plus qu'il est le berceau de la civilisation humaine et capable d'un nouvel élan de développement ? Bien évidemment, en se découvrant une densité culturelle riche en données pratique de développement, elle pourra reconsidérer certains savoirs perdus pour en tirer le meilleur pour son développement. C'est en cela que l'IA est l'application indiquée pour répertorier, conjuguer et consolider les acquis culturels sur des plateformes de vulgarisation ouvertes à tous.

La vulgarisation suscite naturellement des intérêts économiques. En consultant les sites internet sur lesquels sont hébergées les données culturels, les visiteurs généreront des revenus qui seront profitables au continent. Le cas de la SACEM[3] est un modèle de gestion des droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. En réalité, la SACEM permet « *la transmission des rapports des plateformes de diffusion à chaque distributeur assure la rémunération de chaque producteur phonographique et des royalties à chaque artiste-interprète sous contrat avec les producteurs.* » (Farchy, 2020, p. 54). Cet excellent outil de vulgarisation et de rentabilisation qu'est le SACEM doit avoir son équivalent pour les autres domaines de la culture comme les différents genres des traditions orales.

Conclusion

L'Afrique est riche de l'héritage culturel que lui a laissé l'Égypte ancienne. Cependant, cet héritage a perdu de son fleuron depuis que ce continent a abandonné, sous l'interdiction des cultes païens, suite à la promulgation de l'édit de l'empereur Théodose en 392 de notre ère, le modèle culturel scripturaire pour ne privilégier que l'oralité ; une faute historique qui a progressivement déplacé le centre de la civilisation vers la Grèce antique. Aujourd'hui, le constat est amèrement patent : l'Afrique, berceau de l'humanité est devenue le berceau de l'anti-développement et de crises en tous genres. En perdant l'écriture au profit de l'oralité, l'Afrique a perdu, par-delà, les piliers de son identité et son lustre. L'oralité, de par son caractère fuyant et corruptible, a fait volatiliser ses acquis culturels et de développement. Le constat est certes amer et préoccupant mais pas désespérant. Aujourd'hui, avec la numérisation qui se mondialise, il y a possibilité pour l'Afrique des traditions orales de profiter de l'opportunité que lui offre l'intelligence artificielle pour corriger ses errances du passé. Il s'agira, en l'occurrence, de numériser les données culturelles, même les plus prétendument intimes et sacrées, pour les héberger sur Internet afin de les vulgariser,

[3] SACEM : Société des Auteurs Compositeurs de Musique

les rentabiliser et surtout les pérenniser au profit d'une identité culturelle renouvelée favorable au développement.

Références bibliographiques

CUILLANDRE Hector, 2018, *Un monde meilleur : et si l'Intelligence artificielle humanisait notre avenir ?* Paris, MAXIMA.
DIAKITÉ Samba, 2018, *WAATI SERAA*, Canada, Les édition Différance Pérenne.
FARCHY Joëlle, 2020, *La culture des données, Intelligence artificielle et algorithmes dans les industries culturelles*, Paris, Presses de Mines.
KOUADIO Yao Jacques, 2012, *Les proverbes baoulé (Côte d'Ivoire), types, fonctions et actualité*, Abidjan, Dagekof.
KONÉ Abdala, 2022, *SOLOKOLO, le pacte sacré*, Bouaké, Le Papyrus Éditions.
MARTINEZ, 2021, *Technologie, culture et éducation au XXI^e siècle*, Paris, éditions notre savoir.
TOURÉ Cheick Anta, 2014, *La griotique, mémoires et réflexions*, Paris, L'Harmattan.
SADIN Éric, 2018, *L'intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle, anatomie d'un antihumanisme radical*, Paris, Éditions L'Échappée.

Copyrights
Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article qui est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s).
Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0